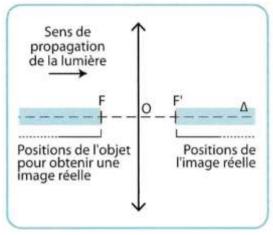
3. Production d'une image réelle (voir



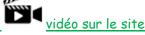
L'image d'un objet produite à travers une lentille est

Qualifiée <u>de réelle</u> si elle est visible sur un écran.

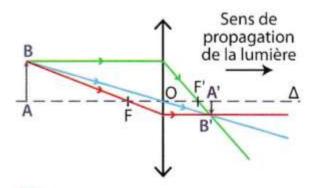
Lorsque la distance entre l'objet et la lentille est supérieure à la distance focale f', l'image produite est réelle.



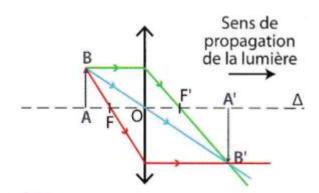
4. Construction d'une image réelle (voir



L'objet lumineux AB envoie des rayons lumineux dans toutes les directions. Nous pouvons tracer ceux qui traversent la lentille et dont nous connaissons la direction grâce aux lois énoncée au paragraphe 2. Cela permet de trouver la position et la taille de l'image lumineuse A'B'.



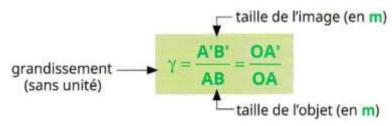
a Objet éloigné : l'image A'B' est plus petite que l'objet AB.



b Objet proche : l'image A'B' est plus grande que l'objet AB.

5. Grandissement

Le grandissement d'une lentille est un nombre sans unité qui permet de comparer la taille de l'image formée à la taille de l'objet lumineux. Il dépend de la lentille et de la position de l'objet par rapport à la lentille :



Si $\gamma < 1$: l'image est plus petite que l'objet.

Si $\gamma > 1$: l'image est plus grande que l'objet